

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 9

Artikel: Histoire d'un foulard et d'un cache-nez : [suite]
Autor: Lieutier, Nelly
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bondance, et il n'avait pas encore abordé le second point de son sermon, quand midi sonna. Quelques dîneurs ponctuels se faufilèrent doucement vers la porte pour regagner leur table. Peine inutile; la fermeture était hermétique. Force leur fut d'entendre la suite de l'homélie.

A une heure, le curé parlait toujours. On eût dit que son long jeûne oratoire lui eût donné comme une fringale d'éloquence. Les dévotes elles-mêmes commençaient à s'assoupir dans une somnolence béate que troublaient seulement les tiraillements de leur estomac. A 2 heures, la péroraison commença, une péroraison pathétique, mais de longue haleine, de si longue haleine, que le coup de la demie en scanda les dernières phrases.

Alors seulement le curé descendit de chaire et fit ouvrir les portes.

Le soir même, une députation des notables se présenta à nouveau au presbytère et supplia le vénérable et éloquent pasteur de revenir à ses vieilles habitudes de mutisme qui, du moins, leur permettaient de manger la soupe chaude. Le curé avait triomphé, grâce à ce bon tour... de clefs.

Niafet et lo Sacristain.

Niafet demâorâvè dein 'na maison foranna, qu'avâi la grandze âo mâintein, l'étrablio dâo coté dè bise et lo lodzemeint dâo coté dâo veint, âo plianpi, vu que y'avâi on cholâi dessus. Y'avâi 'na portetta po allâ du l'hotô à la grandze et on autra eintrêmi la grandze et l'étrablio. Lo fond dè l'étrablio qu'avâi onna porta pè derrâi, servessâi d'éboiton po lè caïons. Ora coumeint Niafet ne sè servessâi diéro dè la porta dâo fond dè la grandze, lâi amouellâvè lè z'utis: fortsès, ratés, petsâ, pâllès, bessès, cro, détraux, réssés, lottès, etc., etc.; lâi avâi méma-meint derrâi la porta on moué dè boutseliès et dè retailons et on bosset dè couète. Enfin quiet, cé fond dè grandze servessâi dè remisa.

Ora que vo cognâtès bin lè z'adzi, vo deri que Niafet étâi gaillâ ein cousin du on part dè teimps, po cein que totès lè nés loïessâi rebenâ pè lo fond dè sa grandze. Dè dzo l'avâi bio coudi vouâiti cien que poivè bin être que clia chetta; n'javâi pas moïan dè rein savâi; mâ quand l'étâi âo lhi lâi sè fasâi on boucan d'einfai et lo pourro coo n'ousâvè pas sè relêvâ po lâi allâ, kâ sè peinsâvè que ti lè serveints dâo distrit lâi tegnont lo sabat, et sè catsivè dèzo son lèvet po tatsi dè ne rein ourè.

On dzo portant sè dese què cé comerce poivè pas mè dourâ, et s'ein allâ queri l'incourâ po veni fère décampâ clliâo z'esprits. L'incourâ que savâi prâo à quiet s'ein teni, rappoo à clliâo soi-disant z'esprits, ne sè tsaillessâi pas dè lâi allâ; mâ po ne pas fère dè la peina âo pourro Niafet, l'einvouyè lo sacristain à sa pliaçe avoué on pot d'édhie bénite. Lo sacristain lâi tracè don dè vai lo né, et quand lo brelan recoumeincè, sein vont, lo sacristain avoué son pot et Niafet avoué on chaton, nettiyi la grandze de clliâo vâonézès d'esprits.

— A tot cein que deri, fe lo sacristain à Niafet, vo foudra derè: Amen!

Arrevâ dein la grandze, lo sacristain coumeincè à dziellia decé delé, ein marmotteint on petit bet de priyre.

— Amen! se repond l'autro.

Quand furont pè lo fond, que Niafet fasâi adé: Amen! à tot cein que son compagnon desâi, tot d'on coup on out onna remâofaie pè derrâi lè z'uti et on escarbouillâ dè totè clliâo z'èses, que son reinvaissâies dè ti lè cotés, et âo mémo momeint lo sacristain cheint sè tsambès que s'écartont, sè tràovè solêvâ dè terra et eimportâ pè l'autro bet dè la grandze.

— Eh! te possiblio! lo diablo m'eimportè!

— Amen! se fe Niafet.

— Ao séco! âo séco! âo bin su fotu, se criè bin mè.

— Amen! amen! se desâi adé Niafet, tot épouâiri, que créai que l'autro priyivè.

Et tandi ce teimps lo sacristain tracivè adé sein totsi terra. Niafet tot ébaubi et que ne vayâi pas on istière, vu que l'étiens à novion, criè sa fenna que vint avoué lo falot, et quand le fut quie avoué la lumière, que viront-te: Lo sacristain qu'étâi à tsé-vau su lo caïon à Niafet, qu'allâvè coumeint la foudre, et que fut renvaissâ su lo moué dè retailons, kâ lo caïon, asse épouâiri què lè dou gaillâ, profitâ dè cein qu'on vayâi bé po sè reinfatâ dein se n'éboiton pè on perte que sè trovâvè dèzo on vilhio boreinellio pè lo fond dè la grandze, et pè iò passavè âotrè la né quand se n'audzo étâi vouido, po veni roudâ déveron lo bosset dè couète.

Ora vo laissez à peinsâ la mena que firon lè dou lulus. Niafet reclioulâ lo lan de l'éboiton et fut débarassi dâi z'esprits, mâ ni l'on, ni l'autro sè sont jamé bragâ dè clia pararda, et on l'arâi jamé su se la fenna à Niafet l'avâi pas racontâ à catson âi buiandâirès pè vai lo borné.

Histoire d'un foulard et d'un cache-nez.

VIII.

Le lendemain, à midi précis, M. Armistoff et son fils sonnaient à la porte de Mme Armingaud.

Comme la veille, les deux femmes, assises auprès de la croisée, travaillaient avec ardeur à leur ouvrage de couture.

Mais les yeux de Georgette avaient perdu l'éclat que Léopold y avait remarqué quelques heures auparavant; il était évident que la pauvre enfant avait pleuré.

Il y a tant de désillusions dans la vie du pauvre!

Elle se leva précipitamment en voyant entrer les deux hommes.

— Je vous attendais, et j'ai préparé les objets que vous venez me réclamer, dit-elle à Léopold, après s'être inclinée devant M. Armistoff.

Celui-ci regardait, examinait, et ne comprenait absolument rien à ce qu'il était venu faire dans cette chambre.

Léopold prit, d'une main un peu tremblante, le foulard que venait de lui remettre la jeune fille.

— Vous le reconnaissez, n'est-ce pas? dit-il en le montrant à son père.

— Ma foi! je t'assure que j'agis de confiance, il faisait presque nuit lorsque tu t'en es emparé, et je n'y attachais pas assez d'importance pour le regarder.

— Père, voici le moment de tenir ta promesse. — Veux-tu me donner pour femme la jeune fille qui me permettra de la parer moi-même de ce foulard?

— Voyons, voyons, est-ce que l'on peut comprendre quelque chose à cette folie? — Où est-elle cette jeune fille, et qu'est-ce que toute cela signifie?

Pendant ce temps, Léopold s'était approché de Georgette et, profitant de l'ébahissement dans lequel venaient de la plonger les paroles du jeune homme, qu'elle avait bien comprises, il lui passa le foulard autour du cou.

— Cela signifie, mon père, que voici la seule femme que j'aime et que je désire épouser, et que je vous supplie de ne pas vous opposer à mon bonheur.

— Je ne nie pas tous les mérites de mademoiselle, reprit le banquier avec embarras; mais enfin, comment la connais-tu, comment sais-tu qu'elle seule pourra faire ton bonheur?

Léopold venait, en cet instant, d'apercevoir la cravate qu'il avait donnée à Catherine en échange du foulard.

— Reconnaissez-vous aussi cette écharpe? demanda-t-il. Catherine, en mourant, l'a donnée à Mlle Armingaud, dont j'avais pris le foulard. — N'avais-je pas, dès ce jour, deviné que ce serait elle que j'aimerais toute ma vie?

— J'ai juré, et je sais tenir mes promesses, reprit M. Armistoff après quelques secondes de réflexion. — Madame Armingaud, voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder mademoiselle votre fille pour mon fils? demanda-t-il en s'adressant avec courtoisie à la vieille dame étonnée.

— Je ne m'opposerai jamais au bonheur de ma fille, monsieur, et Georgette est seule maîtresse de son choix, répondit Mme Armingaud.

Georgette ne répondit rien, mais elle saisit l'écharpe que Léopold tenait encore dans l'une de ses mains, et elle la lui passa autour du cou, comme il venait de le faire avec elle pour le foulard.

— O Georgette! ma douce et adorable fiancée! s'écria le jeune homme, en saisissant les mains de la jeune fille avec un transport de bonheur!

— Et la promesse que tu m'avais faite, toi aussi, dit en souriant M. Armistoff à Léopold?

— Je vous ai dit, père, que vous seriez le seul juge de la manière dont je devrais la tenir. — J'attends vos ordres!

— Eh bien, je t'ordonne d'embrasser ta femme, et de lui demander de hâter le moment où elle viendra, comme notre fille, nous donner le bonheur et la joie qui entrent avec elle dans notre demeure, répondit le banquier, en posant lui-même, le premier, un baiser sur le front de Georgette.

NELLY LIEUTIER.

A nos lectrices.

On sait que la flanelle, soumise au blanchissage, éprouve, par l'action du savon et des alcalis, une odeur désagréable et une altération que témoigne la couleur jaune qu'elle prend et qui augmente par de nouveaux lavages. L'expérience démontre qu'on peut obvier à ces inconvénients.

On met dans un poëlon, qu'on place sur le feu, deux litres d'eau de savon légère; on y délaye deux cuillerées de farine et l'on remue constamment le liquide, afin qu'il ne s'y forme point de grumeaux et qu'elle ne s'attache pas au fond du vase. On verse la moitié de cette colle bouillante sur la flanelle, on en frotte soigneusement toutes les parties; on rince ensuite à l'eau claire, on répand l'autre moitié de colle bouillante sur cette même flanelle; on continue l'opération précédente et on lave à plusieurs eaux. Par ce moyen, cette étoffe est inodore, moëlleuse, est parfaitement nettoyée et conserve toute sa blancheur.

On nous écrit du pied du Jura :

« Dernièrement est mort dans notre village un des plus fameux fumeurs de Grandsons que j'aie connu. Sa consommation journalière était d'un paquet, au minimum. En comptant 360 jours à l'année et en admettant qu'il ait commencé à fumer à 30 ans, ainsi que cela ressort de mes renseignements, nous trouvons qu'il a fumé 15840 paquets, soit 316,800 cigares, soit 38 quintaux de tabac, représentant une valeur de 13756 francs, somme qui, prêtée au 4 %, représente une rente annuelle de fr. 550.

Il est à remarquer, en outre, que, la longueur d'un Grandson étant de 16 centimètres, les cigares que notre homme a fumés, ajoutés bout à bout, donnent 50 kilomètres!

Un abonné.

Boutades.

Un enfant de 6 ans racontait l'autre jour à son frère, qu'il avait fait un rêve délicieux.

Il avait rêvé qu'il était chez un pâtissier, mangeant indéfiniment des gâteaux de toute espèce, des meringues, des tartes, etc.

— Et moi, demande le bébé avec avidité, est-ce que j'en mangeais aussi?

— Non, tu n'y étais pas.

Et le petit se mit à pleurer.

On sait que Soulouque, roi d'Haïti, singeait Napoléon I^{er}. Un jour, voulant se donner, dans je ne sais quel combat, des allures de farouche héros, il interpelle ainsi un de ses officiers: « Colonel, emparez-vous de ce poste périlleux, faites-vous y tuer avec tous vos hommes et revenez prendre de nouveaux ordres. La victoire est à ce prix! »

Entre commerçants :

— Enseignez-moi donc le chemin qui mène à la fortune.

— Rien n'est plus facile: prenez à droite, prenez à gauche, prenez de tous côtés!...

Voilà tout.

Nous rappelons à nos lecteurs la représentation théâtrale de ce soir: **le Roi s'amuse**, drame en cinq actes, de Victor Hugo, donné par une troupe en passage, composée de divers artistes des théâtres de Paris, sous la direction de M. Talbot, sociétaire de la Comédie-Française. M. Talbot tiendra le fameux rôle de Triboulet. De telles fêtes dramatiques nous sont trop rarement offertes pour que nous ne nous exprimions pas d'en profiter. — Bureaux à 7 1/2; rideau à 8 heures.

THÉÂTRE. — Dimanche, 4 mars:

Les Fourchambault,

comédie en 5 actes, d'Emile AUGIER.

Le Caporal et la Payse,

vaudeville en un acte.

Rideau à 7 3/4 heures.

AVIS. — Nous rappelons à nos abonnés que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre-poste de 20 centimes.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLLOUD & C^{ie}